

Pour vous, Avec vous...

numéro 2
Juin 2009

**Un autre
regard sur
CARVIN**

Impression PCF 62

**Bulletin du groupe Communiste et Républicain
au Conseil Municipal de CARVIN**

www.carvinpouvous.org

Local pour l'opposition : Ça se terminera au tribunal !

Pour permettre aux groupes d'opposition de fonctionner normalement, la loi oblige les municipalités à fournir un « local administratif permanent » à l'opposition municipale pour qu'elle puisse travailler et jouer son rôle.

Depuis 2001, le groupe d'opposition demande l'application de la loi. Dans sa grande générosité, M. le Maire avait octroyé à l'opposition une petite salle, à mi-chemin entre un placard à balai et une cave, sans fenêtre, sans moyen pour travailler.

Huit ans plus tard, malgré de multiples demandes, l'opposition à M. Kemel n'a toujours pas de local pour travailler !

Rappelons que la loi stipule que le maire doit répondre dans un délai « raisonnable » fixé à 2 mois !!

Deux mois, huit ans... M. le Maire prend ses aises avec la loi !

Notre groupe a suffisamment été patient ! Aussi, **aujourd'hui, nous saisissons le tribunal administratif pour qu'il fasse appliquer la loi !**

Quelle tristesse, quand même, qu'une majorité use de sa position de force pour tenter d'entraver et de faire taire ses adversaires en bafouant les principes démocratiques élémentaires !

Budget 2009, augmentation des impôts locaux

L'adjoint aux finances ne sait pas compter ?

Par Régis Bougnas, Président du groupe

Quand Régis Delattre, adjoint aux finances, annonce, lors du Conseil Municipal du 31 mars dernier, que la taxe d'habitation n'a augmenté que de 2,5 % par an entre 2001 et 2009, cela nous a laissé dubitatifs. Mais bien souvent, un chiffre peut en cacher un autre...

Les impôts ne cessent d'augmenter dans notre ville depuis 2001...

M. Delattre ne reconnaît qu'une augmentation de la taxe d'habitation de 2,5 % par an, ce qui donnerait une augmentation de 22 % entre 2001 et 2008. Mais conjuguée à l'augmentation des valeurs locatives, l'augmentation est beaucoup plus forte que ce qu'il prétend.

En regardant les feuilles de taxe d'habitation de 2001 et 2008, pour un même appartement, on voit une **augmentation de 36,18 % de la part de la commune !** Parallèlement à cela, vos revenus ont-ils augmenté de 36 % entre 2001 et 2009 ?

Nous avons proposé qu'il n'y ait pas d'augmentation d'impôts cette année et nous avons fait des propositions concrètes et réalisables pour y parvenir ! Comme d'habitude nous n'avons pas été écoutés !



**Jacky Hénin réélu député européen
Merci aux près de 15 % d'électeurs carvinois qui ont apporté
leur suffrage au Front de Gauche aux élections européennes.
Le Front de Gauche, un nouvel espoir d'unité à gauche !**

Pour vous,
Avec vous...

Groupe Communiste et Républicain
au Conseil Municipal de Carvin

Rénovation des quartiers

Les habitants doivent avoir la parole !

La majorité municipale projette de rénover le quartier de la République. Pourquoi pas ?

Pour bénéficier de subventions, elle a déposé le 30 septembre 2008, en préfecture, un projet dit « ANRU ». Il a fallu attendre le Conseil municipal du 31 mars 2009 pour avoir des informations !

Or nous pensons qu'un tel projet va déterminer les conditions de vie de tous les habitants du quartier, et plus largement, de tous les habitants de la ville. Il doit donc d'abord être soumis à l'avis des habitants et être élaboré avec eux, avant d'être bouclé et déposé.

Ce n'est pas ce que fait l'équipe de M. Kemel. En effet, la municipalité a des projets et on en apprend des bribes, un peu par hasard, au cours d'une réunion de quartier réunissant 4 ou 5 personnes ou d'une discussion avec l'un ou l'autre. En fait, les décisions importantes ont déjà été prises en catimini, en petit comité.

M. le Maire nous dit qu'une fois le projet accepté par l'État, il demandera l'avis des habitants. Cela nous rappelle la reconstruction du collègue J.J. Rousseau par le Conseil Général et sa majorité socialiste : de multiples réunions ont été organisées pour demander l'avis des usagers. On a beaucoup parlé. Il y avait beaucoup d'arbres. La demande a été faite d'en sauvegarder le maximum. « Pas de problème, c'est d'accord » nous avait-on dit. Résultat : les trois-quarts ont été abattus. Quand les plans ont été présentés, les professeurs se sont aperçus que des couloirs étaient trop étroits : trop tard, on n'y peut plus rien, les plans sont faits !

La démocratie, pour certains de nos élus c'est un peu trop « Cause toujours ! »

Pour améliorer le fonctionnement démocratique de notre ville, nous faisons deux propositions :

1 - Comme nous l'avons vu dans d'autres villes, nous demandons qu'un local, en centre-ville, facilement accessible, bien identifiable, avec un personnel au courant des projets, soit affecté à la présentation des projets, à leur explication, à l'accueil des remarques des habitants.

2 - Que pour l'élaboration des grands projets de ville, une commission réunissant des élus, des habitants des quartiers, des représentants d'associations et des services sociaux soit mise en place pour étudier le projet et suivre sa mise en œuvre.

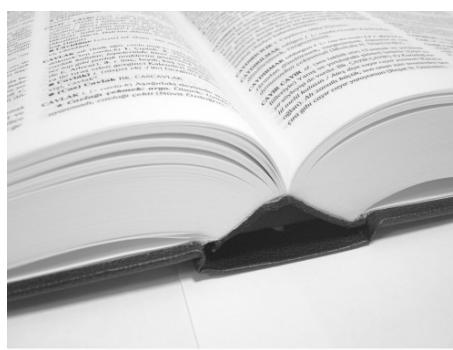
Le quartier de la République est concerné par le projet de rénovation urbaine : plusieurs bâtiments sont appelés à être détruits...

Marchés publics : plein-pouvoir aux maires ?

La loi du 13/01/09 modifiant l'article L 2122/21 du code des marchés publics a été considérée comme un véritable tsunami législatif. Il s'agit de la LAP-CIPP (Loi d'Accélération des Programmes de Construction et d'Investissements Publics et Privés).

Elle veut simplifier les marchés publics et aller plus vite pour les constructions, et peut aussi donner au maire tout pouvoir jusqu'à 5.200.000 € en passant par des procédures adaptées. Le maire peut, s'il le souhaite, réunir la commission d'appel d'offres. L'effet est immédiat. Nous avons souhaité que ce montant soit ramené à 1.000.000 €, le maire a demandé 1.500.000 € et que la Commission soit consultée !

Contrôle, transparence, accord de la Commission d'appel d'offres... Ne nous retrouvons pas dans la situation d'Hélin Beaumont...



BLOG NOTE

Le cœur de la vie politique carvinoise bat sur internet...
www.carvinpourvous.org

expression

Où est l'affichage libre à Carvin ?

Depuis que les colonnes d'affichage libre ont été retirées, pour des raisons de soi-disant sécurité, les associations, organisateurs de spectacles ou événements sportifs, partis politiques, syndicats, ne peuvent plus poser leurs affiches dans notre ville. C'est une atteinte à la liberté d'expression...

Au cours du dernier Conseil municipal, Régis Bougnas a fait, au nom du groupe "Pour vous, avec vous", la déclaration suivante :

« Nous estimons que la liberté d'expression est un droit inaliénable des citoyens. Elle concerne évidemment l'expression politique ou syndicale, mais aussi l'annonce d'événements sportifs, culturels ou commerciaux, ainsi que celle de nombreuses associations qui organisent des événements, festifs ou autres. En tant qu'élus, un de nos premiers devoirs est de veiller au respect de la liberté d'expression.

Un élément essentiel de cette liberté d'expression est la possibilité d'un affichage libre.

Nous ne comprenons pas que nos demandes répétées de remplacer les colonnes d'affichage libre qui ont été

enlevées ne soient pas prises en compte.

Nous demandons donc que soient installés plusieurs lieux d'affichage libre dans la ville, un dans chaque quartier.

Gérer, c'est faire des choix et on peut privilégier, cette année la liberté d'expression. »

Voilà plusieurs années que les colonnes d'affichage libre ont été enlevées, pour des raisons de sécurité, paraît-il. Malgré de nombreuses demandes en Conseil municipal, elles n'ont toujours pas été remplacées. Nous sommes d'autant plus étonnés

que ces colonnes avaient été mises en place dans les années 80 par M. Kemel lui-même quand il était adjoint de Mme Dauchet.

M. le Maire, parvenu « au pouvoir » craindrait-il la liberté d'expression ?



Les colonnes « Morris » ont disparu du paysage carvinois... Et rien pour les remplacer !

La seule expression affichable à Carvin serait-elle celle-ci ?



Hommage à Josette Lannoy, militante communiste

Le samedi 27 juin, à 10 h. à l'école PREVERT sera inaugurée une salle à son nom.

Josette est née le 7 novembre 1936. Elle est l'aînée d'une famille de 4 enfants dont le père a été prisonnier de guerre. Adolescente, Josette intègre l'équipe de Basket CK Harnes. Dès 17 ans, elle travaille chez Kuhlmann à Harnes.

De son union avec Gérard, son mari décédé en 2003, sont nées deux filles et trois petits enfants qu'elle a aussi élevés. Cette femme engagée politiquement au Parti Communiste Français, a consacré sa vie à sa famille : en soignant son mari victime d'un grave accident de la route en 1968, puis sa maman décédée en 2004.

Mais JOSETTE, c'était aussi l'adjointe aux affaires scolaires de 1987 à 2001, attentive aux travaux dans les écoles, modernisant le matériel et dotant les écoles d'ordinateurs. Également Présidente de l'Ilot Petit à sa création, cette femme formidable, courageuse, constamment présente dans les commissions, bureaux et conseils municipaux, militante, a été appréciée de ses collègues et de ses amis. Soyons nombreux à lui rendre hommage ce Samedi 27 juin.

*Pour vous,
Avec vous...* **En Bref...**

Concours des façades fleuries

Entendu dans la ville : « ça coûte cher de fleurir nos façades et nos jardins ! Et les lots ne sont pas en rapport avec nos efforts physiques et financiers ! »

Alors faites comme le maire : achetez **des arbres à 800 € pièce** (3 achetés récemment) et vous risquez de gagner... le droit de recommencer !



UNESCO et cités minières

Inscription du bassin minier au patrimoine de l'Unesco ?



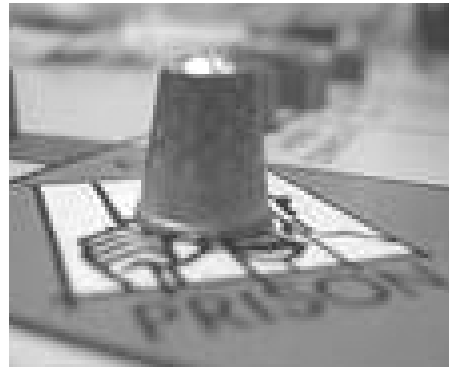
OK ! Chiche ! Encore un petit effort pour la cité Saint Paul ! La place attend (mais surtout les riverains et les habitants de la cité) qu'elle soit entretenue, fleurie... comme le maire avait promis que cela aurait été fait pour juin 2008 ! Ah, ces gens qui n'oublient rien de ce qui a été promis lors des réunions de quartiers !

Etat des chaussées à Carvin : il y a de quoi être inquiet !

L'état des chaussées de certaines rues ne semblent pas inquiéter notre maire. Certaines rues se détériorent à vitesse grand V et à part du rafistolage qui a du mal à tenir (la route...), pas de réfections programmées ! A titre d'exemple, jetez un œil du côté de l'école Montaigne, rues du Vieux Château, de la Peine, du Pont de Grès ou Victor Hugo (liste malheureusement non exhaustive...). Même notre bonne vieille rue du centre est dans un piteux état ! Comment rendre un centre ville attractif quand les chaussées sont aussi abimées ?



Travaux de l'Obled-Pollet : Avons-nous permis à Monsieur le maire d'éviter la case « Prison » ?



Les affaires du maire de nos voisins héninois nous rappellent que grâce à l'action de notre groupe et d'Odette Dauchet, Philippe Kemel a de quoi nous dire merci !

Rappel des faits : Les travaux de l'Obled-Pollet étaient déjà engagés, quand une modification du cahier des charges est intervenue et qu'une nouvelle consultation des entreprises (pourtant obligatoire !) n'avait pas été réalisée.

Nous avons alerté le préfet sur cette anomalie. Celui-ci a annulé le marché pour demander d'effectuer un nouvel appel d'offre. Dont acte...

Cette démarche a permis de faire de belles économies et surtout de respecter le code des marchés publics et la loi.

Dans le cas contraire, notre maire aurait pu être inquiet si la justice avait décidé d'y mettre le nez... Merci qui ?

Mais qu'en sera-t-il demain avec la nouvelle loi sur les marchés publics ?